

DENOMINATION DE L'EMPLOI

Expert(e) Finances et performance du Centre de Ressources National (CRN) en appui aux ARS ultramarines

Date de prise de poste

1^{er} Janvier 2021

Localisation géographique

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine –
Bordeaux

Référence

Famille professionnelle : Gestion budgétaire et financière / Santé

Emploi-type : Analyste financier-ère / Chargé-e du contrôle des établissements et services sanitaires et médico-sociaux

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°

(Ne pas renseigner)

Personnel sous statut de la fonction publique :

Catégorie : Encadrement Supérieur A B C

Corps : IASS ou Attachés

Groupe RIFSEEP : 3

Poste ouvert aux agents contractuels

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Contexte : mission fonctionnelle du secrétariat général des ministères sociaux (SGMCAS), le CRN a vocation à intervenir en soutien continu des ARS ultramarines (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion) sur les missions ou les projets sur lesquels elles ont besoin d'un renfort d'expertise, d'avis techniques ou d'un accompagnement de formation de leurs équipes.

Le centre est administrativement rattaché à l'ARS Nouvelle-Aquitaine par convention entre le SGMCAS et cette agence, et est installé à Bordeaux.

Missions : sur la base des besoins identifiés par les ARS concernées et de la validation du CNP, le CRN est constitué d'une équipe de 5 professionnels temps plein, répondant aux orientations et champs d'expertise suivants :

- a) Accompagnement de projet / ingénierie de projet
- b) Expertise médicale pour réaliser des missions d'inspection-contrôle
- c) Conseil juridique et contentieux en droit de la santé
- d) Expertise en matière de finances et de performance dans les secteurs sanitaire et médico-social
- e) Expertise en matière de transformation/restructuration de l'offre sanitaire et médico-sociale.



Modalités d'intervention : la nature de l'appui à apporter aux ARS ultramarines revêt plusieurs formes, impliquant des déplacements sur place quand nécessaire :

- Un appui technique aux équipes des ARS dans le cadre de missions sur site d'une à deux semaines en général
- Un appui métier à distance
- Une aide à l'approfondissement des connaissances et à l'évolution des compétences des agents par l'organisation de formations à destination d'une ou plusieurs ARS
- Une veille réglementaire, technique et organisationnelle, complétée de la mise en place de plateformes collaboratives permettant le partage d'outils et d'informations utiles à tout ou partie des ARS ultramarines

Encadrement : Oui Non

Management en mode-projet

DESCRIPTION DU POSTE

Finalité du poste :

Apporter un appui aux directeurs généraux des ARS ultramarines et à leurs équipes dans le domaine de l'expertise financière et de la performance des établissements hospitaliers et médico-sociaux ainsi que dans le cadre du pilotage des ressources financières sous responsabilité de ces agences

Activités du poste :

L'expert(e) Finances et performance du CRN est notamment chargé des missions et activités suivantes, en interaction constante avec les équipes des ARS ultramarines concernées :

- **Appui en matière de supervision financière** dans les champs sanitaire et médico-social : analyses financières et de trésorerie des établissements, aide à l'analyse des EPRD et des PGFP, accompagnement de la définition et du suivi des plans de gestion de la dette
- **Appui à l'analyse médico-économique** : étude de structure de coûts, analyse d'activité et de positionnement territorial, analyse de performance interne ;
- **Aide à l'allocation de ressources** aux établissements sanitaires et médico-sociaux
- Aide méthodologique à l'élaboration des volets financiers des CPOM établissements – ARS dans les secteurs sanitaire et médico-social ;
- **Contribution à la conduite d'audits financiers** des opérateurs de santé des territoires ultramarins, en liens ou pas avec la mise en œuvre des programmes régionaux d'inspection-contrôle définis annuellement par les ARS
- **Réalisation d'études financières** diverses : analyse de projets dans le cadre d'AAP régionaux, évaluation financières de marchés publics stratégiques des ARS voire des établissements (sur demande exclusive des agences)
- **Soutien méthodologique et technique au pilotage interne du FIR** par l'ARS
- **Organisation de formations** aux outils et à l'évolution des modes de financement dans les champs sanitaire et médico-social, à destination des équipes des ARS ultramarines.

L'ensemble des missions confiées implique un travail en interaction constante avec les tous les membres du CRN, dans une logique permanente de partage d'informations et d'enrichissement des études et avis produits pour le compte des ARS ultramarines.



Une adaptation possible du champ d'intervention est à anticiper en 2021, en fonction de la mise en œuvre des orientations du Ségur de la Santé dans le champ de l'investissement en santé et de la reprise de dette des établissements.

Partenaires institutionnels :

- Les Directeurs généraux des ARS ultramarines, les directeurs métiers de ces agences et leurs équipes, dans le champ de l'offre de soins, de l'autonomie, des financements et du pilotage interne.
- Les directions et missions du Ministère des solidarités et de la santé
- Le pôle santé ARS placé auprès de la SG
- Le réseau des financiers des ARS

Contraintes du poste :

- Adaptation aux décalages horaires pour les temps d'échanges en audioconférence et visioconférence
- Déplacements sur site selon les besoins : Guadeloupe/Saint-Martin/Saint-Barthélemy, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte)
- Organisation du travail pour répondre à plusieurs donneurs d'ordre et à une diversité de sujets à traiter
- Articulation avec des équipes travaillant à distance et dans des environnements différents

PROFIL SOUHAITE

Savoirs :

- Connaissance de l'environnement sanitaire et médicosocial et de l'organisation du système de santé
- Maîtrise de la réglementation budgétaire et financière des établissements sanitaires et médicosociaux
- Connaissances en finances hospitalières publiques
- Maîtrise du cadre réglementaire d'exercice des opérateurs de santé (autorisations, appels à projet...)
- Capacité à l'analyse statistique de l'activité hospitalière ou médico-sociale (évolution, concurrence, notion de PMSI)
- Connaissance du processus de mise en place et de fiabilisation du contrôle de gestion
- Connaissance de la réglementation applicable aux marchés publics

La connaissance des territoires ultramarins serait un plus.

Savoir-faire :

- Capacités méthodologiques à l'analyse financière et compétences en gestion de trésorerie au regard des problématiques spécifiques que connaissent les établissements de santé et médico-sociaux ultramarins
- Aptitude à la pédagogie et à la transmission opérationnelle des savoirs.
- Très bonne connaissance des outils informatiques et de l'exploitation de bases de données
- Capacité à adapter ses modes d'intervention, ses connaissances et ses outils au contexte propre de chaque ARS
- Savoir-faire dans la recherche d'informations (y compris au plan réglementaire et juridique) et d'interlocuteurs référents (niveau régional ou national)
- Capacités rédactionnelles de bon niveau



Savoir-être :

- Rigueur et organisation de travail en mode projet
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Exercice dans un cadre de grande autonomie
- Sens du reporting, responsabilité et capacité à alerter sur des points de difficultés
- Capacité au travail en équipe
- Savoir-être relationnel dans le contact et les échanges avec des professionnels d'horizon et d'expérience très variés

Une expérience dans le champ de l'offre de soins, du médico-social et des financements en santé en ARS est un plus.

Le jury est soucieux du respect du principe de non-discrimination et s'engage pour la diversité et l'égalité professionnelle.

CONTACTS

Contact métier : Virginie VALENTIN, coordinatrice du centre de ressources national en appui aux ARS ultramarines

Tél : 05 47 47 31 07

Contacts RH :

Service recrutement ARS Nouvelle-Aquitaine : ARS-NA-RECRUT@ars.sante.fr

Pour tout candidat : CV + lettre de motivation à joindre à votre candidature sur l'espace candidat.

Préciser votre statut actuel sur votre CV (fonction publique d'origine, corps, niveau CCN, CDI, CDD...).

Pièce complémentaire pour les fonctionnaires : remplir impérativement le formulaire de demande de mutation ou de prise en charge validé par la hiérarchie (tout dossier incomplet ne sera pas examiné).

Date limite de dépôt

20 Décembre 2020